

<https://doi.org/10.18778/0208-6107.07.13>

Dorota Rybarkiewicz

SUR UNE CERTAINE SÉMANTIQUE POUR LES FORCES ILLOCUTIONNAIRES

Tout énoncé sensé est toujours accompagné d'un acte, appelé illocutionnaire par Austin¹. Cet acte permet à l'auditeur de déterminer l'intention du locuteur, c.-à-d., d'interpréter l'énoncé (comme affirmation, prière, promesse, salutation, félicitation, etc.). En général, l'acte illocutionnaire effectué par le locuteur énonçant une proposition ou un mot rentre dans la sphère de recherches de la philosophie de la langue, de la linguistique, du droit et de la logique. Le travail, que voici, présente l'analyse logique des actes illocutionnaires par Searle et de Vanderveken² fondée sur les bases philosophiques de Searle³.

C'est la notion de force illocutionnaire qui est la notion centrale de la logique illocutionnaire. Austin⁴ a remarqué que l'interprétation de l'acte illocutionnaire (en sa forme syntaxique dépend de la convention obligatoire pour les usagers de la langue donnée. Ainsi: de l'intonation, du ton de l'énoncé, de l'ordre des mots, de l'emploi des adverbes, etc. Cette convention a la force d'obliger (binding force). La force d'un acte illocutionnaire, comprise ensuite comme une genre de l'acte plutôt que la force d'obligation, est devenue la notion centrale dans les actes de Searles et d'Austin. L'effort de deux auteurs voulant déterminer les conditions indispensables et suffisantes pour faire un acte illocutionnaire conformément à la con-

¹ J. L. Austin, *How to Do Things with Words*, Oxford 1963.

² J. R. Searle, D. Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge 1985.

³ J. R. Searle, *Speech Acts*, Cambridge 1970.

⁴ L. L. Austin, *op. cit.*

vention, a rendu possible en effet la distinction et la détermination des facteurs (éléments) de la force illocutionnaire desquels dépend le genre de l'acte.

La sémantique de Searle et de Vanderveken borne le champ d'action de la force seulement aux énoncés sincères et littéraux. Ainsi y sont omis les mensonges, les erreurs, le parjure et tant d'autres actions effectuées par le locuteur énonçant une proposition (c.-à-d. les actes illocutionnaires).

Dans la deuxième partie du travail, nous modifierons la notion de force (en nous appuyant sur les conditions de l'exécution d'un acte illocutionnaire définies par Searle et Vanderveken). De cette manière cette définition deviendra l'instrument efficace de la description des actes menteur et fautif en prenant en considération particulièrement les actes cités cidessus. Les énoncés dans la nouvelle sémantique doivent remplir la condition d'être littéraux. (Ni les métaphores, ni l'ironie ne sont prises en considération).

I.

L'analyse sémantique subordonne à chaque énoncé, dans le contexte donné, la force illocutionnaire de telle manière qu'une paire: proposition - force, constitue une bonne description de l'énoncé dans les catégories des actes illocutionnaires.

Les notions primitives

La sémantique illocutionnaire s'appuie sur 3 notions primitives:

1. L'ensemble K de tous les contextes possibles de l'énoncé.
2. L'ensemble Prop. de toutes les propositions possibles.
3. L'ensemble U des attitudes propositionnelles.

Admettons que soient donnés deux ensembles d'usagers possibles de la langue: locuteurs M et auditeurs A, puis les ensembles de tous les moments possibles T, et des lieux de l'énoncé L, et enfin l'ensemble des mondes possibles de l'énoncé W.

L'ensemble de contextes de l'énoncé K est déterminé comme suit:

$$K = M \times A \times T \times L \times W$$

Pour chaque proposition $p \in \text{Prop}$, dans le monde donné de l'énoncé, on peut arrêter si la proposition dite par le locuteur $m \in M$, dans le temps $t \in T$, dans le lieu $l \in L$, à l'auditeur $a \in A$, est vraie.

L'ensemble U de dispositions propositionnelles enferme les états psychiques exprimés par le locuteur dans son énoncé, dont on a distingué trois éléments: 1) la conviction (que l'état des choses exprimé dans la proposition s'opère dans le monde de l'énoncé), 2) l'intention (de réaliser l'action), 3) le désir (que l'auditeur accomplisse l'action déterminée).

Les éléments de la force illocutionnaire

La définition de la force illocutionnaire exige qu'on définisse ses 7 éléments. On peut les diviser en ceux-ci:

- ceux qui dépendent du locuteur: l'objectif illocutionnaire, la façon d'atteindre l'objectif, les conditions de la sincérité, le degré de la force des conditions de la sincérité, le degré de la force de l'objectif;

- ceux qui découlent de la convention linguistique: les conditions du contenu propositionnel;

- ceux qui découlent des conditionnements du monde de l'énoncé: les conditions préparatoires.

Soit $p \in \text{Prop}$, une proposition énoncée dans le contexte $k \in K$: (en pratique, le contexte de l'énoncé rend possible de déterminer ce que concernent les énoncés rencontrés dans la langue courante, comme p. ex.: Non!, Est-ce vrai?, Ah!, donc la constatation de la proposition p). Nous attribuons la force illocutionnaire composée de 7 éléments à l'énoncé p :

1. L'objectif illocutionnaire r_1 de l'énoncé p est:

- la constatation dans quelle mesure le locuteur présente dans la proposition p l'état des choses donné comme obligatoire dans le monde de l'énoncé (p. ex.: affirmer, informer, rappeler);

- l'engagement, lorsque le locuteur s'est engagé par l'énoncé p à l'action future présentée dans la proposition p (p. ex.: promettre, menacer, jurer);

- l'incitation, lorsque le locuteur par son énoncé essaie d'inciter l'auditeur à l'action future présentée dans la proposition p (p. ex.: ordonner, prier);

- la déclaration, lorsque le locuteur en énonçant p' introduit des changements dans le monde de l'énoncé (p. ex.: nommer, baptiser);

- l'expression, lorsque le locuteur exprime dans l'énoncé p' son état psychique (p. ex.: se lamenter, louer).

L'objectif illocutionnaire est atteint, quand l'interprétation de l'énoncé par l'auditeur est conforme aux intentions du locuteur. Les deux énoncés sont illocutionnairement équivalents si et seulement si ils ont le même objectif illocutionnaire.

2. A chaque objectif correspond l'ensemble R_2 de moyen de l'atteindre. Le moyen d'atteindre l'objectif illocutionnaire consiste en action verbale, concernant le ton de la voix, l'intonation, l'emploi des adverbes. Nous disons que le moyen d'atteindre l'objectif illocutionnaire est spécial, lorsque on peut se passer de ce moyen pour atteindre cet objectif.

3. L'ensemble de conditions de sincérité R_3 égale l'ensemble de dispositions propositionnelles, qui enferme les états psychiques exprimés par le locuteur dans ses énoncés. Tout acte illocutionnaire d'un état psychique déterminé, p. ex. un acte d'affirmation est accompagné de conviction, quand on dit la vérité; l'incitation est accompagné du désir que l'auditeur accomplisse quelque action. Enfin on admet que le locuteur est toujours sincère, lorsqu'il exprime réellement ses sentiments.

4. En énonçant p' le locuteur le fait au zéro degré de la force des conditions de sincérité ($r_4 = 0$), si l'intensité des sentiments exprimés par lui peut être évaluée comme moyenne. Cependant, quand il énonce p' avec la force des sentiments plus grande ou moindre que la moyenne, le degré de la force de sincérité correspond aux nombres entiers successifs,

p. ex. pour suggérer $r_4 = -1$ r_3 est interprété comme
 pour affirmer $r_4 = 0$ la conviction que la
 pour assurer $r_4 = +1$ proposition est vraie.

5. Le degré de la force pour at-

teindre l'objectif égale d'ordinaire le degré de la force de la sincérité; le moyen d'atteindre l'objectif l'influence aussi.

Pour toute force illocutionnaire le degré de la force pour atteindre l'objectif est défini par un nombre entier et le point initial de l'échelle s'accorde avec le degré zéro de la force de sincérité.

6. Les conditions du contenu de l'énoncé prépositionnel p' constituent un sous-ensemble de famille R_6 d'ensembles finis de propositions et décrivent les traits imposés par l'objectif illocutionnaire sur la proposition p . Ces conditions gardent la correction de l'énoncé p' dans la langue naturelle donnée. Elles concernent l'emploi correct du temps, de la personne, etc. (p. ex., la proposition: "Je promets, que tu est venu(e)" n'est pas correcte). Quand l'objectif illocutionnaire de l'énoncé p' n'impose aucune restriction au contenu de la proposition p , on dit que l'ensemble de conditions du contenu propositionnel de la proposition p est vide.

7. Le locuteur en énonçant la proposition p admet la présence de certains conditions et états dans le monde de l'énoncé (p. ex. pour p' : "Je vole demain vers Buatonga", le locuteur admet que: 1) Buatonga existe, 2) il peut y aller, car les avions, les ballons, les fusées, etc., desservent Buatonga).

Les conditions préparatoires R_7 sont définies comme la famille des ensembles finis de propositions décrivant pour tout énoncé les principes du locuteur. Cette famille enferme un très grand nombre d'ensembles, puisque dans une langue naturelle, on peut créer un grand nombre de propositions. Les conditions préparatoires doivent être remplies, pour que l'acte illocutionnaire puisse être décrit.

Les forces primitives

La détermination des sept éléments mentionnés suffit pour distinguer et caractériser les genres particuliers des forces. Searle et Vanderveken ont discerné pour chaque objectif des forces qui peuvent devenir une base des opérations engendrant des forces nouvelles et les ont appelées primitives.

Les forces primitives ont le degré zéro de la force pour atteindre l'objectif et sont privées du moyen spécial; seules les conditions de la sincérité, les conditions préparatoires et celles du contenu propositionnel sont déterminées pas l'objectif. Le tableau 1 présente leur caractéristique.

Tableau 1

r_1	r_3	r_6	r_7
affirmation	conviction	\emptyset	le locuteur dispose d'une preuve confirmant la véracité de p
obligation	intention	le proposition se rapporte au futur	le locuteur est en état d'accomplir l'action présentée dans la prop. p
inclination	désir	comme cidessus	l'auditeur est en état d'accomplir l'action
déclaration	conviction désir	\emptyset	le locuteur a une position convenable et est dans une situation convenable
expression	désir d'exprimer l'état psychique	\emptyset	\emptyset

Les opérations sur les forces primitives

On peut obtenir en partant des forces primitives toutes les forces restantes par le moyen d'un nombre fini d'actions sur les éléments particuliers constituants. Searle et Vanderveken citent les opérations suivantes:

- 1) l'addition du moyen d'atteindre l'objectif p. ex. l'addition du moyen spécial au moyen de la force primitive; affirmer obstinément engendre la force nouvelle à savoir persister;
- 2) l'action d'additionner les conditions de la sincérité consiste à l'élargir: on le fait à l'aide des états nouveaux de l'ensemble d'états psychiques caractéristiques pour la force donnée,

p. ex. si on ajoute aux conditions de la sincérité de la force primitive celle d'exprimer l'état psychique - reconnaissance, on obtient la force: remercier;

3) l'augmentation ou la diminution du degré de la force des conditions de la sincérité;

4) l'addition des conditions du contenu propositionnel; p. ex.: si à la force primitive: affirmer, nous ajoutons la condition du contenu propositionnel, à savoir que la proposition doit être au temps passé - la force "raconter" est engendrée par là;

5) l'addition des conditions préparatoires consiste en augmentation, à l'aide des propositions nouvelles, de l'ensemble des propositions décrivant les principes du locuteur il en découle la force nouvelle, p. ex: la force primitive - e'obliger + r₆: l'état n'est pas favorable à l'auditeur, donne la force nouvelle: menacer.

Toutes les actions présentées ci-dessus ne s'excluent pas réciproquement.

La définition de l'ensemble de forces illocutionnaires

Les considérations en cours permettent de définir l'ensemble de forces illocutionnaires FORCE comme:

$$\text{FORCE} = R_1 \times R_2 \times R_3 \times R_4 \times R_5 \times R_6 \times R_7$$

R₁ - {constatation, obligation, inclination, déclaration, expression};

R₂ - ensemble de moyen d'atteindre les objectifs illoc.;

R₃ - ensemble U de dispositions psychique (attitudes propositionnelles);

R₄, R₅ - nombre entier;

R₆ - famille d'ensembles finis de propositions décrivant les traits de la proposition;

R₇ - famille d'ensembles finis de propositions décrivant les principes.

L'ensemble FORCE enferme 5 forces primitives et celles formées à l'aide de l'application des actions décrites ci-dessus. L'ensemble de forces est borné par la seule langue elle-même, car ces forces, qui n'ont pas de réalisation syntaxique dans la langue naturelle, bien qu'elles aient une description formelle, ne correspondent à aucun acte.

II

En vertu de la définition de la force, on peut déterminer les conditions qui doivent être remplies, pour que l'acte illocutionnaire soit accompli à souhait, et non défectueusement. En admettant la situation linguistique normale, dans laquelle rien n'empêche l'auditeur de comprendre son interlocuteur, l'acte illocutionnaire est accompli dans le contexte de l'énoncé si et seulement si:

- 1) le locuteur atteint son objectif en énonçant la proposition p d'une façon déterminée et avec le degré caractéristique de la force;
- 2) il énonce la proposition p et celle-ci remplit les conditions du contenu propositionnel imposées par l'objectif;
- 3) les conditions préparatoires acceptées par le locuteur sont remplies à la lumière de l'énoncé;
- 4) il exprime et possède l'état psychique déterminé pour la force donnée avec le degré caractéristique de la force de la sincérité.

Ces conditions ne peuvent être remplies que dans le monde, où le locuteur est toujours sincère, et où tous les principes déclarés par lui se vérifient en réalité. La communication dans la langue naturelle ne correspond pas toujours à une situation aussi idéale. Les conditions mentionnées excluent de l'ensemble des actes illocutionnaires: les mensonges, le parjure, les erreurs, le délire, tous les actes hypocrites d'expression des sentiments, etc., quoiqu'il découle de la définition qu'ils sont illocutionnaires (actions accomplies par énoncé). Pour fournir le moyen de décrire les actes mentionnés, il faut modifier les conditions de la sincérité et les préparatoires, qui dans leur forme primitive, sont source de limitations.

Soit $p \in \text{Prop}$, une proposition énoncé dans le contexte $k \in K$, et l'énoncé p un acte illocutionnaire à une force déterminée.

Les conditions de la sincérité r_3 de l'énoncé p répondent à:

- 1 - quand elles sont remplies, c.-à-d., il y a un accord entre l'état psychique du locuteur et l'état exprimé par lui dans l'énoncé p ;

0 - quand elles ne sont pas remplies, cet accord n'a pas lieu, ce qui implique l'indifférence ainsi que l'état contradictoire à celui exprimé.

Les conditions préparatoires r_7' de l'énoncé p' égalent:

1 - si les principes du locuteur concernant certains état des choses sont remplis ou possibles dans le monde de l'énoncé;

0 - au cas contraire, quand ces principes ne sont pas ou ne peuvent pas être remplis dans le monde de l'énoncé (p. ex.: Je t'ordonne, mon général, de sauter d'une fleur sur une fleur).

La prise en considération des conditions non remplies, de même que celles qui sont remplies, démontre l'existence des dépendances entre elles et la valeur de conditions de satisfaction d'un énoncé⁵, dont la définition est la suivante:

La valeur de conditions de satisfaction de l'énoncé p' $r_8 = 1$

pour r_1 = constatation, si le locuteur dans la proposition p présente l'état de choses qui en effet a lieu;

pour r_1 = obligation, si le locuteur a accompli une action présentée dans la proposition p , à laquelle il s'est engagé;

pour r_1 = inclination, si l'auditeur a accompli une action présentée dans la proposition p , à laquelle le locuteur l'a incliné;

pour r_1 = déclaration, pour tout énoncé p' , si les conditions préparatoires sont remplies; seul le fait d'énoncer la proposition par une personne convenable, dans la situation à propos, décide de la "véracité";

pour r_1 = expression, si est remplie la condition de la sincérité, ce qui veut dire que l'énoncé est adéquat aux sentiments éprouvés.

La détermination de la valeur de conditions de satisfaction de l'acte permet de décrire plus pleinement les forces illocutionnaires des actes nouveaux. C'est pourquoi, on a reconnu la valeur de conditions de satisfaction de l'acte pour la huitième élément de la force, qui, de même que les autres, décide du genre de l'acte.

⁵ D. V a n d e r v e k e n, A Model-Theoretical Semantics for Illocutionary Forces, "Logique et Analyse" 1983, t. 26, n° 103-104, pp. 359-394.

Pour la force primitive les valeurs des conditions de la sincérité et de celles préparatoires, ainsi que la valeur de conditions de satisfaction de l'acte égalent toujours 1.

Outre cela la caractéristique des forces primitives présentées auparavant est encore en vigueur, ainsi les conditions de la sincérité et celles qui sont préparatoires sont dans les catégories suivantes: 1) leur valeur, 2) leur concrétisation (la dénomination dans la langue naturelle).

Le changement de la valeur des conditions de la sincérité, et des préparatoires et de celles qui satisfont à l'acte est une opération nouvelle engendrant les forces illocutionnaires. Cette opération peut être décrite à l'aide de la fonction h :

$$\text{pour } r \in \{1, 0\}, \quad h(r) = 1 - r$$

Chaque changement de la valeur obtenue par l'application de la fonction h peut être interprété au niveau de la concrétisation comme la création des propositions contraires aux initiales, décrivant les conditions de la sincérité et des préparatoires; p. ex.: 1) en concrétisant r_3 comme approbation, $r_3 = 1$ - sincère, $r_3 = 0$ - hypocrite, nous pouvons en appliquant la fonction h , de la force "louer" obtenir la force "flatter"; 2) en substituant l'intention à r_3 et "la chose possible à faire" à r_7 , $r_7 = 1$ - il est vrai que, $r_7 = 0$ - il n'est pas vrai que; nous changeons alors "jurer" en "parjurer".

Naturellement quelques-unes seulement des forces ainsi créées ont dans la langue des équivalents en un seul mot; l'essence de la plupart d'elles peut être présentée d'une façon descriptive.

Les conjonctions suivantes reflètent les liens réciproques entre $h(r_3)$ et $h(r_7)$ dans les forces particulières:

1. A p. ex. "affirmer" (r_3 : la conviction du locuteur que la proposition qu'il énoncé est vraie; r_7 : le locuteur a des preuves de la véracité de la proposition énoncé) - "mentir". Dans la sémantique de Searle et Vanderveken cet acte peut être classifié comme un acte d'affirmation accompli d'une façon défectueuse.

2. i p. ex. "affirmer" - "délirer", "se tromper", lorsque $h(r_7)$ et r_3 ("Je connais la planète habitée par un monsieur tout cramoyi"), - "douter", "se tromper" quand $h(r_3)$ et r_7 ("Manet n'a pas pu peindre 'Le déjeuner sur l'herbe'").

3. V p. ex. "jurer" (r_3 : le locuteur a l'intention d'accomplir une action présentée dans son énoncé, r_7 : l'exécution de l'action par le locuteur est possible) - "parjurer".

Souvent le changement des conditions de la sincérité et celles qui sont préparatoires exige un changement analogue de la valeur de conditions de satisfaction de l'énoncé. Les dépendances réciproques résultant de la définition de la satisfaction de l'énoncé et sont différentes pour les objectifs illocutionnaires particuliers.

La modification introduite permet de définir l'ensemble de forces illocutionnaires "FORCE" de manière qu'il comprenne les forces des actes hypocrites ou fautifs:

$$\text{FORCE}' = R_1 \times R_2 \times R_3 \times R_3' \times R_4 \times R_5 \times R_6 \times R_7 \times R_7' \times R_8$$

$$R_3' = R_7' = R_8 = \{1, 0\}$$

La définition de l'ensemble présentée ci-dessus mène à l'adoucissement des critères d'accomplissement d'un acte illocutionnaire. Contrairement à Searle et Vanderveken, on n'exige pas que les conditions préparatoires soient remplies ou possibles; il n'est pas nécessaire, non plus que le locuteur ait l'état psychique adéquat à celui exprimé. Par suite, nous pouvons réduire le nombre des conditions déterminant l'accomplissement de l'acte aux deux premières conditions qui ont déjà été mentionnées.

On peut reprocher à la sémantique ainsi modifiée des forces illocutionnaires, que l'évaluation de l'acte illocutionnaire soit relative. Elle dépend de la position et du savoir de la personne évaluante. Du point de vue de l'auditeur le mensonge reste le plus souvent une simple affirmation, et on accomplit l'ordre, même si celui qui l'a énoncé l'a fait par contrainte et non par conviction. La situation contraire peut aussi avoir lieu, quand seul le destinataire est à même de déterminer le genre de l'acte, p. ex., quand le locuteur délire ou se trompe. Searle et Vanderveken ont maintenu qu'il y a accord entre la valeur de l'acte, attribuée par l'usager donné de la langue, et ce qu'il est effectivement, car ils négligent les genres des forces introduits par nous. Nous

évitons une telle duplicité, en admettant qu'on peut classer les actes illocutionnaires d'une façon objective.

Université de Łódź
Pologne

Dorota Rybarkiewicz

O PEWNEJ SEMANTYCE MOCY ILLOKUCYJNYCH

Każdej sensownej wypowiedzi towarzyszy zawsze akt nazwany przez Austina illokucyjnym. Akt illokucyjny umożliwia słuchającemu określenie intencji mówiącego, czyli zinterpretowanie wypowiedzi (np. jako twierdzenia, pytania, prośby itp.). Kluczowym pojęciem w semantycznej analizie aktów illokucyjnych dokonanej przez Searle'a i Vandervekena jest moc illokucyjna. Określenie siedmiu składników mocy: celu illokucyjnego, sposobu osiągania celu, stopnia siły celu, warunków szczerości, stopnia siły warunków szczerości, warunków przygotowawczych, warunków zawartości zdaniowej - jest równoważne określeniu rodzaju aktu illokucyjnego.

Semantyka Searle'a i Vandervekena stawia aktom illokucyjnym warunek, aby były szczere. Modyfikacja tej semantyki ma na celu także jej rozszerzenie, aby można było za jej pomocą opisać również akty nieszczerze, np. kłamstwo, krzywoprzysięstwo, dezinformację oraz akty pomyłkowe, np. mylić się, bredzić. Rozszerzeniu uległy definicje: warunków szczerości oraz przygotowawczych. Warunkom tym odpowiada zbiór $\{1, 0\}$, w zależności od tego, czy są spełnione (1), czy też nie (0).

Istnieje zależność między wartością wymienionych warunków a warunkami spełnienia aktu illokucyjnego (conditions de satisfaction), które wobec tego uznane zostały za ósmy składnik mocy, na równi z innymi decydujący o rodzaju aktu.

Wprowadzenie do semantyki mocy illokucyjnych wartości warunków szczerości, przygotowawczych oraz spełnienia aktu umożliwiło opis aktów nieszczerych i pomyłkowych, zbliżając w rezultacie teorię illokucji do faktycznych użyć języka.